



je voudrais changer d'avocat que faire?

Par **gucci83**, le **08/05/2013 à 18:44**

bonjour,

Depuis 2011 je me bat pour mes enfants, et j'ai eu un jugement du JAF en janvier 2012 et.....BOUM

La garde provisoire a été accordé au père???

Parce que tout simplement mon avocat n'a pas transmis mon dossier a la juge et elle c'est retrouvé avec aucun élément me concernant.

Elle ma attribué les 3 dimanches de chaque moi de 10h a 19h a ma charge en sachant que j'habite dans le 95 et lui dans le 91 (je dois traversé tout Paris et en plus un dimanche)

Et elle diT que je n'ai pas de logement or que NON je suis locataire depuis 15 novembre 2011, je n'ai rien compris!!!

Une enquête sociale a été faite, est elle est "qualifié de excellente" Un jugement a été prévu le 24 Janvier 2013 et mon ex décide de me ramené les enfants le 14 Décembre 2012 et sans explications il me dit je rentre au pays définitivement. Je suis une mère j'ai accepter mes enfants en pyjama a 22h00 et en larmes en même temps j'ai appelé mon avocat que me dit de rédigé un document et qui doit le signé pas plus et il la signé et je me suis dirigé vers le commissariat pour les prévenir et faire une main courante.

2 jours plutars je reçois un coup de fil et la il veut parler avec ses enfants (je ne suis pas obligé)et là il me menace et me dit qu'il vas venir me mettre un balle dans la tête, je dépose plainte pou menace de mort.Et j'essaye de scolarisé mes enfants j'ai vécu dans l'angoisse et la peur.

Sa été difficile de les scolarisé et ils sont raté une semaine d'école ils ont 7 et 8 ans.

Mon avocat me conseille de nous mètrent d'accords pour le bien être des enfants. J'ai demandé un passage de bras c-a-d qu'il ne doit pas venir devant chez moi et les récupérés dans une structure adapté(j'éété une femme humilié et battu mais je n'ai jamais déposé plainte par peur de lui)je ne veux pas qu'il vienne devant chez moi car il me nargue et met la musique a fon et demandé une pension alimentaire.

Mais rien ne ma été accordé pourquoi et que faire?

J'en veux énormément a mon avocat et je voudrais changer pour faire appel en sachant que un huissier est venu me remétre le jugement le 02 mai et de plus je n'ai pas les moyens de payer et c pour sa que je demande une aide juridictionnelle.

MERCI C'EST URGENT